



CRIAVS-BN

2 porte de l'Europe
14000 CAEN

Tél : 02 31 06 18 80

Courriel : criavs.bn@epsm-caen.fr

Responsable médical :

Dr Catherine GINDREY

Pédopsychiatre / Praticien Hospitalier

Courriel : catherine.gindrey@epsm-caen.fr

Secrétariat : Valérie CHOUL

Intervenants :

Dr Gaëlle ARC, psychiatre,

Franck HARDOUIN, psychologue,

Mélanie LEROY, psychologue,

Daniel MUH, psychologue,

Pierrette LEMOINE, infirmière,

David SEVEC, infirmier,

Valérie CHOUL, documentaliste.



CRIAVS

Basse-Normandie

Numéro d'agrément : 25140203114

CALVADOS - MANCHE - ORNE

**Centre
Ressources pour
Intervenants auprès des
Auteurs de
Violences
Sexuelles**

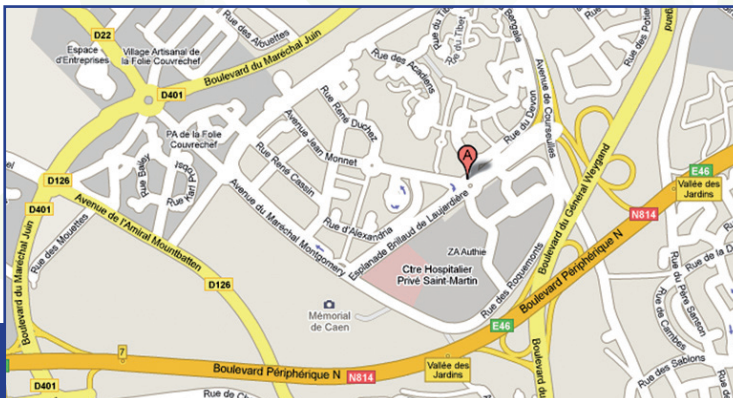
CRIAVS-BN

2 porte de l'Europe - 14000 CAEN

Tél : 02 31 06 18 80

Courriel : criavs.bn@epsm-caen.fr

Site internet : www.eps-m-caen.fr



PLAN D'ACCÈS

Twisto :

➔ LIGNE 14 : Arrêts Ste Ursule ou Devon

➔ LIGNE 2 : Arrêts : Porte de l'Europe ou Ste Ursule

La dimension épidémiologique des violences sexuelles, en termes de conséquences, à court, moyenne, longue et très longue échéance (effet transgénérationnel), en fait un véritable phénomène de santé publique.

Tous les âges de la vie sont concernés, aucune spécificité, aucun espace public ou privé ne protègent des possibles agressions sexuelles. Cette réalité a induit, dès le milieu des années 1980, un intérêt accru sur les soins à apporter aux auteurs de ces violences.

Diverses études concernant ces sujets indiquent qu'ils peuvent, sous certaines conditions, être accessibles à un soin psychique. Ce soin nécessite alors une approche pluridisciplinaire du phénomène et demande un travail interdisciplinaire où les sphères de la Santé, de la Justice et de l'accompagnement social travaillent ensemble.

Face à un tel phénomène, les pouvoirs publics ont décidé de mettre à disposition des intervenants, qu'ils soient :

- professionnels de santé,
- professionnels de la justice,
- professionnels de l'accompagnement social, et de la formation,
- acteurs de la prévention.

une unité ressource pouvant les aider dans l'exercice de leurs missions auprès des AVS.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- ♦ **Initier et Animer** des réseaux Santé/Justice,
- ♦ **Développer un dispositif de formation** spécifique (initiale et continue) à l'intention de tous les professionnels concernés (santé, justice, social...),
- ♦ **Mettre à disposition un centre de documentation** spécialisé intégré dans un réseau national (prêt documentaire, base de données, ouvrages et revues scientifiques, ...).
Contact par courriel ou sur rendez-vous.
- ♦ **Conseil et Aide à la solution des problèmes** inhérents à la pratique clinique auprès des différents professionnels,
- ♦ **Favoriser et développer la recherche**, l'évaluation des pratiques et les réflexions sur l'amélioration des traitements des Auteurs de Violences Sexuelles,
- ♦ **Participer au développement** des principes et des actions de prévention.

LE RÉSEAU RÉGIONAL DES PARTENAIRES

- ♦ Agence Régionale de la Santé,
- ♦ Etablissements Hospitaliers,
- ♦ Psychiatres et Psychologues
- ♦ Experts,
- ♦ Médecins Coordonnateurs,
- ♦ Tribunaux,
- ♦ Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- ♦ Etablissements pénitentiaires,
- ♦ Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation,
- ♦ Education Nationale,
- ♦ Universités,
- ♦ Police et Gendarmerie,
- ♦ Association de Recherche pour le Traitement des Auteurs d'Agressions Sexuelles (ARTAAS),
- ♦ Unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA),
- ♦ Service médico-psychologique régional (SMPR),
- ♦ Service de Médecine Légale - CHU de Caen.